

*« Telles les deux faces d'une même médaille, aspects complémentaires et dimensions solidaires d'un même phénomène, l'émigration et l'immigration renvoient mutuellement l'une à l'autre, et la connaissance de l'une gagne nécessairement à la connaissance de l'autre »*  
Abdelmalek Sayad

## « Quitter son pays », par Bruno Laffort<sup>1</sup>

Il est toujours difficile de tenter d'expliquer, du moins par le prisme de nos lunettes « occidentales » qui pèchent par excès de rationalité, les causes et les raisons de départs de centaines – voire de milliers – de personnes pour un pays tiers. Sur un coup de tête ou après mûre réflexion, tous ces gens ont quitté leur pays pour arriver un beau jour en France, et pour ce qui nous concerne ici, en région franc-comtoise. Après une arrivée souvent difficile, la plupart d'entre-deux finiront par s'installer définitivement dans cette région<sup>2</sup> (nous renvoyons le lecteur à la partie de ce site intitulée « S'installer »). C'est à tous ces immigrés d'hier et « français d'adoption »<sup>3</sup> d'aujourd'hui que cet article est dédié.

Pour autant, si les causes et les raisons de quitter son pays sont multiples, celles qui guident le candidat au départ vers le « choix » d'un pays d'accueil le sont tout autant (les guillemets renvoient au fait qu'il s'agit d'un choix très relatif, opéré le plus souvent par défaut). C'est tout d'abord parce qu'elles sont tributaires d'une période particulière, d'une époque donnée que ces raisons doivent être contextualisées et resituées dans un contexte plus large. Plutôt que de raisonner de manière causale et linéaire, nous préférons resituer ces départs dans un faisceau de relations qui aboutiront, *in fine*, au départ. Ce départ se vit le plus souvent comme une rupture, comme la dernière des possibilités permettant tout simplement de continuer à vivre<sup>4</sup>.

Pour autant, est-il possible d'y voir un peu plus clair dans tous ces projets migratoires ? S'ils sont avant tout des expériences individuelles, peut-on néanmoins tenter de les comparer pour mieux les comprendre ? Comment donc essayer de trouver des points communs à toutes ces migrations qui paraissent au premier abord bien différentes ?

Un démographe américain a tenté dans les années cinquante<sup>5</sup> de comprendre l'ensemble des raisons

---

<sup>1</sup> Sociologue de l'immigration, Université de Franche-Comté (UFC).

<sup>2</sup> Pour autant, les premiers arrivés – Maghrébins pour la plupart, aujourd'hui retraités - retournent au pays par intermittence ; d'une certaine façon, leur vie se partage désormais entre les deux pays : celui de l'enfance et celui où ils ont vécu l'essentiel de leur vie professionnelle.

<sup>3</sup> Nous entendons par « français d'adoption » toutes les personnes installées de longue date en France, qu'elles aient acquises ou non la nationalité française.

<sup>4</sup> Il n'y a que pour certains départs très spécifiques (nous pensons par exemple à la partie des étudiants maghrébins qui sont issus des classes sociales les plus aisées) que le départ vers la France peut être vécu comme une sorte de prolongement, de continuité dans le parcours universitaire.

<sup>5</sup> A theory of migration, In *Demography*, Vol. 3, n° 1, pp. 47-57, 1966,

qui poussent les personnes à migrer, à partir d'une recension des travaux antérieurs menées sur cette question aux Etats-Unis et de ses propres réflexions. Nous nous proposons dans un premier temps de reprendre les points les plus intéressants de cet article de Everett Lee ; dans un deuxième temps, une analyse critique de mise en perspective permettra de mieux comprendre les migrations actuelles.

E. Lee définit la migration « comme un changement de résidence permanent ou semi permanent <sup>6</sup> ». Dans un premier temps, l'auteur ne fait aucune distinction sur la distance du déplacement (qu'elle soit courte ou longue) et sur la nature de l'acte de migrer, qu'il soit volontaire ou involontaire. Il décide également de ne pas distinguer ce qu'il appelle la migration interne (déplacement au sein d'un même pays) de la migration externe (déplacement extérieur au pays), migrations externes que l'on considérera plus tard comme les « vraies » migrations<sup>7</sup>. Il constate ensuite certaines constantes :

- Il semble tout d'abord qu'il y ait une relation entre la migration et la distance géographique, l'idée étant que la majorité des migrants vont privilégier dans un premier temps les pays proches.
- La migration, le parcours migratoire se réalise le plus souvent en étapes : dans un premier temps, de la campagne vers la ville, dans un deuxième temps d'une ville moyenne vers un centre urbain plus grand, etc.
- Il existe une relation entre l'évolution de la technologie et les migrations, dans le sens où le développement des moyens de transport conduit à intensifier les déplacements migratoires.
- Les personnes qui migrent sont le plus souvent de jeunes adultes ou des adolescents âgés de 16 à 18 ans.

À partir de ces considérations, l'auteur propose un schéma général qui s'articule sur le principe suivant : « Indépendamment qu'il soit court ou long, facile ou difficile, chaque acte de migration implique une origine, une destination et un ensemble d'obstacles. Parmi ces obstacles, la distance et le déplacement restent présents en permanence<sup>8</sup> ».

Les facteurs qui contribuent à la prise de décision de migrer - donc au début du processus migratoire

- peuvent se ranger dans trois catégories :
- Les facteurs associés au lieu d'origine (ou lieu de départ) ;
- Les facteurs associés au lieu d'arrivée (ou lieu de destination) ;
- Les obstacles intermédiaires intervenant dans la migration.

L'intuition de l'auteur est qu'au niveau de chaque lieu (origine comme destination), il existe beaucoup de facteurs qui entrent en action pour retenir ou attirer les individus (facteurs d'attraction

<sup>6</sup> Ibid. (traduction française effectuée par nos soins).

<sup>7</sup> En France aussi, à une époque, il y a eu des « migrations internes », c'est-à-dire des arrivées massives, notamment à Paris, de personnes issues des deux régions les plus déshéritées de France, l'Auvergne et la Bretagne.

<sup>8</sup> Ibid.

ou facteurs positifs), ou au contraire pour les « repousser » (facteurs de répulsion ou facteurs négatifs) ; cette analyse de type « coût/avantage » devrait ainsi amener les personnes soit à rester dans leur pays, soit au contraire à envisager de le quitter. Dans son schéma très (trop) rationnel, les facteurs « d'attraction » et les facteurs de « répulsion » pourraient ainsi faire l'objet d'un « calcul » permettant d'expliquer les départs. Enfin, toujours selon cet auteur, certains de ces facteurs vont affecter les individus de la même manière, tandis que d'autres les affecteront de manière différente<sup>9</sup>. Malgré quelques facteurs communs, tant pour l'origine que la destination, la plupart sont donc différents d'une personne à une autre. Pour autant, il est possible de trouver des lignes de convergences : en voici quelques exemples pour illustrer ce schéma très général.

Au niveau du pays de départ (ce que Everett Lee appelle « l'origine »), les facteurs positifs qui « retiennent » les gens sont le plus souvent la famille, les amis ; ceux qui les « repoussent » peuvent être par exemple - outre les facteurs purement économiques - l'absence de libertés politiques, le fait de se retrouver en danger dans son pays ou encore un statut de la femme peu enviable.

Au niveau du pays d'arrivée, les facteurs d'attraction peuvent être le fait de pouvoir y gagner sa vie plus facilement ou d'y trouver un meilleur système de protection sociale. Par contre, le sentiment de pouvoir être victime de racisme sera un élément négatif, donc considéré comme un facteur de répulsion qui entrera en compte dans l'appréciation finale de la décision de migrer.

Dans ce schéma, l'auteur souligne que si les perceptions qu'ont les individus de leur pays de départ sont normalement assez justes et fondées, la connaissance de la zone de destination par ces mêmes personnes est rarement exacte, notamment parce que les avantages - mais le plus souvent les difficultés - d'une région, d'un pays, ne peuvent être perçus qu'en y vivant et donc qu'en étant arrivé sur place. Ainsi, ce ne sont pas tellement les facteurs actuels liés à la migration que les personnes vont prendre en compte dans leur décision, mais la *perception* de ces facteurs.

Il semblerait ainsi qu'il y ait toujours un facteur d'incertitude, voire pour certains d'ignorance concernant la zone de destination. Cette incertitude constitue inéluctablement un frein pour le départ et toujours selon l'auteur, un simple calcul des éléments « positifs » et « négatifs » ne peut pas décider de l'acte de migrer : la dynamique en faveur du mouvement doit être plus importante que le seul équilibre théorique des « + » et des « - » pour surmonter cette inertie presque « naturelle » qui pousse tout un chacun à rester dans son pays.

Il reste ce que l'auteur appelle « les obstacles intermédiaires » dans le projet migratoire... Ces obstacles vont être matérialisés en premier lieu par les enfants et – à l'autre bout de l'échelle – les

---

<sup>9</sup> Pour éclairer le lecteur, nous proposons l'exemple suivant : un pays avec un bon système de scolarité sera considéré comme attractif surtout pour les parents ayant des enfants en âge d'être scolarisé, mais considéré comme neutre pour un célibataire qui migre sans enfant à charge.

personnes âgées qui ne peuvent migrer que très difficilement et dans des cas exceptionnels (déplacements forcés, guerre, etc.) eu égard à leur condition physique. Dès lors, on comprend que les personnes qui migrent, y compris celles qui sont mariées, commencent le plus souvent par entreprendre l'aventure seules, c'est-à-dire sans femmes ni enfants.

E. Lee note également que le dépassement d'une série d'obstacles à laquelle ont du faire face les premiers migrants rendra la tâche plus aisée à ceux qui arriveront plus tard, ces derniers trouvant en quelque sorte le terrain déjà « préparé ». Enfin, l'auteur constate que ce qui conduit également à une augmentation de la migration est la migration elle-même (nous y reviendrons). La dernière idée abordée en filigrane est que chaque mouvement migratoire majeur induit ce que l'auteur appelle de manière peu explicite un « contre-courant » (formule que nous pourrions traduire aujourd'hui par des « retours au pays »).

Cette tentative de conceptualisation de la migration peut offrir un cadre d'analyse et un éventail de domaines d'investigation pour des recherches futures, pour peu que l'on ne la prenne pas comme un cadre trop rigide. En tant que sociologue, comment pouvons nous enrichir et actualiser cette réflexion de E. Lee sur le « comment » de la migration ? Nos propres enquêtes et les réflexions du sociologue algérien Abdelmalek Sayad vont nous permettre d'introduire de la complexité dans ce schéma initial.

Tout d'abord, nous ne pouvons que suivre A. Sayad quand il nous invite, pour comprendre le processus migratoire, à inscrire ce dernier dans une dialectique, « l'émigration et l'immigration constituant les deux faces d'une même médaille »<sup>10</sup>. Cette dialectique est indispensable pour comprendre les trajectoires, les processus, et par là même inscrire ces migrations dans des histoires longues. À ce titre, les outils de la sociologie compréhensive utilisés dans les pages de ce site - recueils de témoignages et récits de vie – apparaissent particulièrement bien appropriés pour ce travail d'analyse en profondeur qui se donne aussi l'ambition d'une inscription et d'une appréhension de la migration dans la durée.

Nous allons maintenant essayer de montrer que cette décision de migrer n'est jamais complètement rationnelle. C'est en ce sens que le schéma de E. Lee doit seulement être considéré comme une première base de réflexion.

Tout d'abord, il nous semble que la distinction opérée par l'auteur entre facteurs négatifs et positifs concernant tant le pays de départ que d'arrivée a l'inconvénient de décomposer l'ensemble du mouvement migratoire, alors que celui-ci doit plutôt être considéré comme un processus global, difficilement « scindable ». En sus, il semble que les processus migratoires ne soient jamais

---

<sup>10</sup> *La Double Absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 1999

totallement achevés, du moins au niveau des personnes qui les vivent dans « leur chair ».

Un exemple parmi d'autres : son schéma ne rend pas compte des éternelles comparaisons que le migrant peut être amené à faire, et cela parfois tout au long de sa vie. Ces comparaisons entre les avantages et les inconvénients – bien réels ou fantasmés – auquel il se livre tout à la fois dans son pays d'origine – à l'occasion de ses retours estivaux – et en France lors de sa vie quotidienne peuvent s'avérer psychologiquement douloureuses quand les déceptions rencontrées dans le « pays d'accueil » deviennent trop importantes et que les aspirations ne sont pas conformes au projet initial imaginé en partant. Si selon ce vieil adage « comparaison n'est pas raison », les migrants fonctionnent sans doute plus que les autres dans ce registre-là, notamment lorsque qu'une occasion malheureuse – autour du racisme ou de la discrimination - tend à remettre en cause le sens et le déroulement de toute leur expérience migratoire.

Revenons maintenant à d'autres éléments mis en exergue par E. Lee afin de les mettre en perspective à la lumière des migrations actuelles.

Concernant le lien entre migration et proximité géographique tout d'abord. De fait, les premiers migrants en France – sans évoquer les migrations internes des Bretons et des Auvergnats - sont arrivés dans un premier temps de Belgique, de Pologne, d'Italie, d'Espagne et du Portugal. L'auteur a par contre omis de prendre en compte les relations si particulières – constituées d'un mélange d'attraction et de répulsion - qui allaient se créer entre les pays occidentaux et leurs anciennes colonies. La particularité de ces mouvements migratoires – entre le Commonwealth pour le Royaume Uni, le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest pour la France – vient du fait qu'ils seront tantôt encouragés, tantôt dénoncés et fortement encadrés, voire réprimés<sup>11</sup>. Mis en place au début du 20<sup>ème</sup> siècle, ces mouvements migratoires se poursuivront après les indépendances, ce qui contribuera à brouiller encore plus les repères des candidats au départ ; nous pensons notamment aux Algériens.

Avec l'arrivée de la mondialisation, la distance devient de plus en plus virtuelle et ne constitue plus un élément aussi déterminant que par le passé, comme le montre par exemple le nombre élevé de Maghrébins qui choisissent le Canada francophone en lieu et place de la France. D'un côté, l'explosion du développement des compagnies d'avion à coût réduit (les « low-coast ») change un peu la donne en permettant théoriquement des déplacements plus aisés. Mais l'avion, loin de « démocratiser les migrations » contribue même à les réduire. Ce moyen de transport reste toujours l'apanage d'une très petite minorité de migrants, ceux qui ont pu obtenir les « bons diplômes » et/ou les « bons passeports ». De l'autre côté, cette même mondialisation exige paradoxalement que les frontières érigées par les pays du Nord soient de plus en plus infranchissables. Ces frontières symboliques (comme en témoigne les difficultés incommensurables pour obtenir un passeport et un

---

<sup>11</sup> Pour une vision large de cette histoire de l'immigration en France, cf. Gérard Noiriel, « Le creuset français », Paris, Le Seuil, 1988.

visa) tout autant que physiques (mer Méditerranée) contraignent la plupart des candidats au départ à utiliser des moyens de déplacement que l'on croyait révolus et d'un autre âge et qui nous rappellent l'exil des boat people vietnamiens des années 70. Ce sont les harraguas (« Brûleurs de frontières » en arabe) et autres pateras que les jeunes Maghrébins utilisent pour franchir la Méditerranée au péril de leur vie<sup>12</sup>. Cet exemple des moyens de transport constitue un exemple du visage de cette mondialisation qui contribue à brouiller les cartes par rapport aux liens « historiques » qui pouvaient exister autrefois entre certains pays de départ et d'arrivée.

Concernant l'importance de ces migrations, nous devons évoquer un fait que l'auteur n'avait pas mentionné, sans doute parce qu'il n'avait pas accès à la connaissance géostratégique que nous possédons aujourd'hui. Il faut le rappeler avec force : les migrations se déroulent essentiellement au Sud et les flux Sud-Nord sont presque quantité négligeable au regard des millions de personnes contraintes à se déplacer, pour des raisons climatiques ou géopolitiques, en Afrique notamment. Il y a donc urgence à prendre du recul avec tous les discours alarmistes des politiques de tout bord sur une prétendue immigration dont les flux deviendraient incontrôlables<sup>13</sup>.

L'inertie, analysée comme un frein au départ chez la plupart des adultes par E. Lee peut effectivement faciliter les migrations des plus jeunes, les jeunes possédant ce côté « aventurier » qu'on perdu les adultes déjà installés. Cette tendance au départ de la jeunesse se vérifie plus encore aujourd'hui quand l'explosion des paraboles et d'internet amène à voir l'image d'un Occident idéalisé. Pour Catherine Withol de Wenden (qui évoque implicitement les travaux de E. Lee), « le facteur d'attraction (*pull*) est aujourd'hui beaucoup plus fort que le facteur d'expulsion (*push*) : c'est moins la pression démographique, d'ailleurs en baisse dans beaucoup de pays de départ, ajoutée à la pauvreté, qui crée la pression migratoire, mais plutôt l'imaginaire migratoire qui se nourrit de tous les bénéfices visibles, à la télévision ou sur les marchés locaux (électroménager, produits électroniques) de l'eldorado occidental ou de l'État-providence »<sup>14</sup>.

Nous voudrions adhérer à cette vision, somme toute optimiste, d'une immigration attirée davantage par l'image mythique d'un Occident idéalisé que par de réelles difficultés liées à des conditions de vie difficiles ; mais les faits sont là, têtus, pour montrer non seulement l'écart considérable de richesse qui subsistent entre les pays du Sud et les pays du Nord (écart qui ne semble pas prêt de se

<sup>12</sup> Quand il ne s'agit pas de la traversée de l'Océan atlantique entre le Maroc et les îles Canaries (territoire espagnol) pour les Maliens, Sénégalais et Mauritanais.

<sup>13</sup> L'Espagne est aujourd'hui le deuxième pays du monde (derrière les États-Unis) - et le premier pays de l'UE - où la moyenne des entrées annuelles avoisine les 600.000 personnes. Le deuxième pays de l'UE en terme d'arrivée est l'Italie avec 400.000 entrées annuelles. Les autres pays de l'UE où l'immigration reste conséquente - le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne - sont loin derrière avec seulement 200.000 entrées par an.

<sup>14</sup> Catherine Withol de Wenden, « Un essai de typologie des nouvelles mobilités », In *Hommes et Migrations*, n° 1233, Septembre-octobre 2001.

combler) mais aussi les écarts énormes de revenus que l'on retrouve dans les pays du Sud, écarts qui ont été à l'origine de la révolution tunisienne et du « Printemps arabe » de 2011.

Mais revenons à E. Lee. Hier comme aujourd'hui, la migration se réalise le plus souvent seul, même si certaines études montrent que cela change doucement<sup>15</sup> et que tous les candidats au départ qui migrent ne prennent pas toujours eux-mêmes cette décision en y étant parfois fortement encouragés par leur famille. Concernant les femmes, c'est le plus souvent dans un deuxième temps qu'elles migreront à leur tour - via la mesure juridique dite du regroupement familial - pour retrouver leur mari. Il faut donc plus que jamais s'intéresser aux migrations féminines qui ont longtemps été délaissées, y compris par les sociologues des migrations. Cette sociologie de l'immigration s'est longtemps constituée comme une sociologie militante, une sociologie de classe privilégiant l'approche marxiste et les rapports de domination, et par là même une sociologie des « hommes plus que des femmes »<sup>16</sup>. Ces dernières restées le plus souvent dans l'ombre de leur mari sont en train de revenir au premier plan ; nous ne pouvons que louer ce nouvel éclairage des migrations via ces femmes qui souvent ont su se mobiliser autrement, mais de manière tout aussi légitime que leurs maris.

E. Lee avait déjà constaté que ce qui conduisait à une augmentation de la migration était la migration elle-même. Dans un article célèbre (cité en épitaphe), A. Sayad ne dit pas le contraire : celui qui quitte son pays ne peut pas y revenir en montrant qu'il a échoué dans le pays « d'accueil ». Cette manière qu'il y a à revenir en vacances dans son propre pays en arborant tous les signes extérieurs de richesses conduit à entretenir une immigration qui s'appuie sur une vision idéalisée du pays « d'accueil », vision d'autant plus délicate que le décalage avec la réalité n'en sera que plus grand.

Enfin, si l'auteur américain soulignait que le motif économique revenait en premier motif de l'acte de migrer, il n'était pas très prolixe sur les autres motifs. Certes, il est parfois bon de rappeler ce qui sonne comme une évidence : ces personnes qui quittent leur pays ne le font jamais de gaité de cœur mais dans l'espoir d'une vie meilleure ; pour autant, le côté matériel n'est pas le seul élément à prendre en compte, loin de là.

Dans les pages qui suivent, ces migrations franc-comtoises vont être déclinées de la manière suivante : migrations de travail, de réfugiés, migrations estudiantines, migrations féminines (regroupement familial), anciens combattants et rapatriés. Nous ne pouvons que constater que le recours à l'histoire – via les témoignages de ces anciens combattants (et tout particulièrement des

<sup>15</sup> Les latinos en Espagne sont arrivés au début des années 2000 le plus souvent en famille, de même que les Roumains par exemple.

<sup>16</sup> Rappelons à ce titre que Abdelmalek Sayad était un proche de Pierre Bourdieu qui est le fondateur de cette sociologie de la domination.

Harkis) – est sinon utile, absolument nécessaire pour éclairer des rapports particulièrement complexes avec les anciennes colonies, et notamment avec l'Algérie. Espérons que les révolutions et les mouvements d'émancipation qui ont lieu de l'autre côté de la méditerranée permettront enfin d'engager des rapports enfin pacifiés entre la France et le Maghreb notamment, après des années d'errements de la diplomatie française.